

L'oblitération « BUREAU DE POSTE AUTOMOBILE »



COB n° 670 - Libération « petit sceau de l'Etat » type 1935 (N°418A) avec en surcharge un V rouge.
Emis le 18 décembre 1944.
Hors cours le 1 octobre 1959.

Cette oblitération était placée par le bureau de poste automobile présent lors d'un événement (foire commerciale, cérémonie, arrivée d'une étape du Tour de France, etc.). Un autre cachet (estampille) était généralement appliqué sur le document précisant de quelle manifestation il s'agissait. **Il faut bien sûr que l'on ait les deux marques sur document entier.**

■ Monsieur Lucien MODAVE tenait une rubrique de ces oblitérations dans la défunte revue " L'Entier Postal ".

Deux définitions

Oblitération : toute marque postale destinée réglementairement à être apposée sur les timbres, afin que ceux-ci ne puissent être utilisés à nouveau.

Estampille : toute marque postale placée au recto ou au verso du document, à l'exclusion des oblitérations.

Pourquoi automobile ?

Tout simplement parce qu'il circulait en camion pourvu de tout le matériel requis pour le fonctionnement d'un bureau de poste ordinaire, timbres, cachets, publicités, boîte aux lettres, etc.

Il se déplaçait au fil des activités dans les salles, où elles se déroulaient.

Il arriva que ce bureau soit installé dans des camions spécialement aménagés à cet effet, de même que dans des bus loués à la S.N.C.V - Société nationale des chemins de fer vicinaux (les TEC de l'époque).

Tout commence en 1953 pour cesser en 1969.



Bureau de poste automobile
Ford 1953

■ Ces oblitérations sont privées et n'ont rien d'officiel avec La Poste, bien que celle-ci s'en occupe.

Le cachet ordinaire

Le bureau de poste automobile possède généralement deux guichets A et B, plus un guichet de réserve suivant l'importance de l'événement le guichet C. Ceux-ci disposent des différents cachets unilingues ou bilingues qu'ils utilisent en fonction du régime linguistique de l'occasion.

Ils sont du type « cachet à date sur une ligne » de 28 mm.

Ces empreintes ont oblitéré nombre de plis qu'il faut considérer, vu l'aspect privé comme des documents de complaisance.

■ A partir du 28 mars 1953 (première date et première manifestation) on peut trouver cette oblitération sur tous timbres ayant cours ; timbre(s) apposé(s) sur divers documents privés, officiels ou confectionnés par l'organisateur.

Ce premier bureau de vente fonctionna le samedi 28 et dimanche 29 mars 1953 pour la promotion de la Croix-Rouge à la Place de Brouckère à Bruxelles suite au raz-de-marée meurtrier en mer du Nord survenu durant la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 1953.



Oblitération B B (bilingue guichet B)
28 03 1953 - Bruxelles
Au profit de la Croix-Rouge.
Tarif imprimé 20 centimes.



B B
14 04 1953 - Bruxelles
Au profit de la Croix-Rouge.
Toute la série (n°912 à 917) soit un
affranchissement de 15,50 francs !

■ Pour la période du 28 mars au 14 avril 1953, la manifestation est toujours au profit de la Croix-Rouge. Cette première série eut beaucoup de succès et les activités privées continuèrent à exploiter le filon.

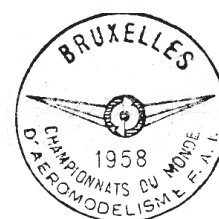


Oblitération F B (francophone guichet B)
05 07 1953 - Liège
Passage du Tour de France.
Toute la série (n°918 à 923) soit un
affranchissement de 18,50 francs !



Oblitération B A (bilingue guichet A)
19 09 1953 - Bruxelles
Course de ballons 50^{ème} anniversaire de
l'aéroclub de Belgique.

■ Dès le 14 avril 1954, les oblitérations personnalisées ou celles spécifiques au « BUREAU DE POSTE AUTOMOBILE » peuvent être utilisées comme oblitération ou estampille.



On peut dire que ces oblitérations sont les ancêtres des oblitérations « PREVENTE » (officielles) qui apparaissent parallèlement en 1955.



F B
08 04 1954 - Liège
Foire internationale de la métallurgie.



Oblitération N A (néerlandophone guichet A)
08 07 1954 - Brasschaat
Passage du Tour de France.

■ Le 16 juin 1957, la possibilité des cachets « BUREAU DE POSTE AUTOMOBILE » en estampille disparaît.

Une exception, les festivités « Mercator » de 1962, l'empreinte « BUREAU DE POSTE AUTOMOBILE » étant systématiquement placée comme estampille.



Enveloppe officielle du Comité National du Monument de Léopold I à La Panne.
Officiële omslag van het Nationaal Comité van het Monument Leopold I te De Panne.

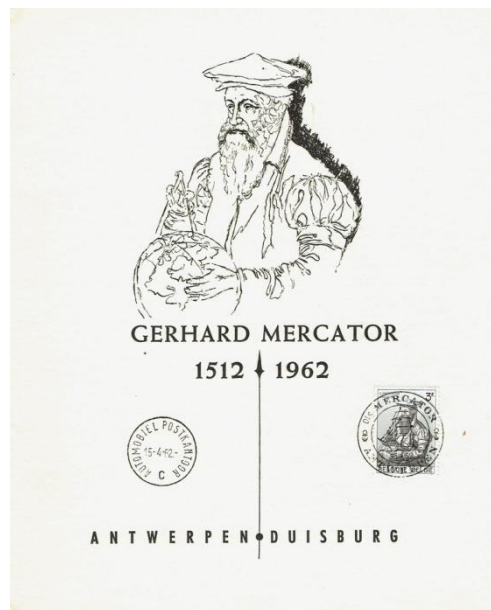
N A
17 07 1957 - De Panne
125^{ème} anniversaire de l'arrivée de Léopold 1^{er}
sur le sol belge.



Oblitération F C (francophone guichet C)
03 05 1959 - Francorchamps
Grand Prix de Spa.
Tarif imprimé 40 centimes.



N A
14 04 1962 - Rupelmonde
Année Mercator.



Estampille N C (néerlandophone guichet C)
15 04 1962 - Antwerpen
Bateau école Mercator.



Estampilles N B (néerlandophone guichet B) et
N C
14 et 15 04 1962 (Mercator)
Document de complaisance avec les empreintes
des deux commémorations.



Oblitération F A (francophone guichet A)
15 08 1963 - Banneux
30^{ème} anniversaire des apparitions de la Vierge
des pauvres.

14 07 1964 - Liège - Comité des fêtes françaises

Pour cette occasion, la ville avait fait confectionner une oblitération spécifique et deux cachets relatifs à l'activité. Ajouter le « BUREAU DE POSTE AUTOMOBILE » et les combinaisons sont multiples.





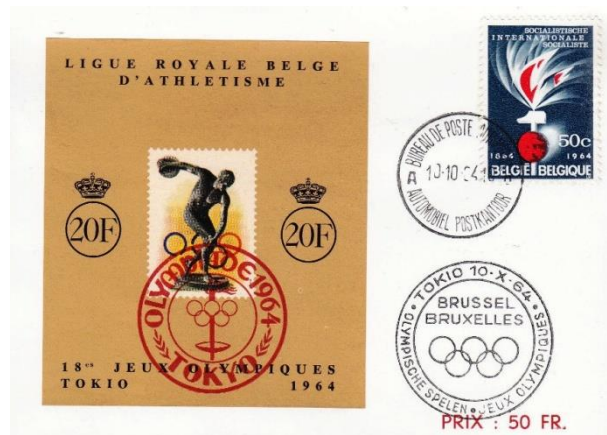
Oblitération personnalisée
14 07 1964 - Liège
Comité des fêtes françaises.



F B avec les deux tampons de la festivité
14 07 1964 - Liège
Comité des fêtes françaises.



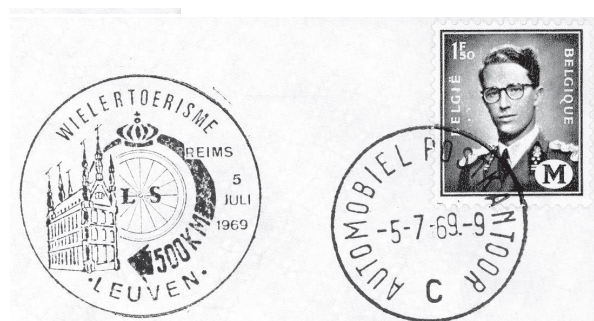
Oblitération B C (bilingue guichet C)
10 10 1964 - Bruxelles
Jeux Olympiques de Tokyo.



B A
10 10 1964 - Bruxelles
Jeux Olympiques de Tokyo.
Document vendu sur place.

05 07 1969 - Leuven Reims Leuven, course cyclotouriste

Dernière oblitération du « BUREAU DE POSTE AUTOMOBILE » ; seules les oblitérations « PREVENTE » restent.



N C
05 07 1969 - Leuven
Leuven Reims Leuven, course cyclotouriste.

Sources : sites de ventes et forums philatéliques – Renseignements de Messieurs E. POLLET, K. DELBEKE et F. FIEVET.